

# Pour un hôpital plus « ouvert » et « humain »

**SANTÉ** Yann Bubien est le nouveau directeur général du CHU de Bordeaux. Un poste de terrain, après avoir été directeur adjoint du cabinet de la ministre Agnès Buzyn. Son ambition est vaste

Propos recueillis par Isabelle Castéra icastera@sudouest.fr

Costume ceinturé au style très « macronien », Yann Bubien est un Bordelais de naissance. Sciences-Po, maîtrise de droit, service militaire à la caserne Xaintailles, avant de poursuivre un cursus sans faille : droit à Paris Assas, avant de boucler par l'École des Hautes Études en Santé Publique de Rennes. Objectif : devenir directeur d'hôpital. Ce qu'il devint. Non sans passer par la case « fonction ministérielle », car Yann Bubien a œuvré auprès des ministres Xavier Bertrand et Roselyne Bachelot. Il a ensuite fait un crochet par le centre hospitalier universitaire (CHU) d'Angers, qu'il a dirigé entre 2011 et 2017, avant de devenir directeur adjoint du cabinet de la ministre de la Santé Agnès Buzyn.

« Sud Ouest » Bordeaux est-il un atterrissage désiré, après votre passage par des fonctions ministérielles ?  
Yann Bubien C'était mon rêve de revenir à Bordeaux. C'est comme un retour aux sources. Et puis, c'est très beau CHU... L'alternance

m'a convenu, m'a permis de connaître et comprendre les rouages de l'intérieur d'un CHU, puis du fonctionnement du système de santé, tellement complexe aujourd'hui. J'ai ainsi pu tirer parti de chacune de ces places.

Vous êtes directeur général du CHU de Bordeaux depuis un vingtaine de jours. Quelles sont, à votre avis, les forces de cet établissement ?  
14 000 salariés, 1,2 milliard d'euros de budget et le premier employeur de Nouvelle-Aquitaine.

« À Pellegrin, l'hôtellerie est obsolète. Le service des urgences aussi, l'hôpital des enfants également »

tuellement le tour des 250 services du CHU pour me présenter et les découvrir...

Et ses faiblesses ?  
Pas à pas, je fais un état des lieux. Déjà, je peux dire que l'éclate-

ment des sites entre Bordeaux, Pessac et Talence constitue un défaut. La direction générale à Talence est un non-sens, nous devons être au cœur du réacteur. Les 600 personnes qui y travaillent devront être déplacées. Il y a des chantiers à mener. À Pellegrin, l'hôtellerie est obsolète. Le service des urgences et l'hôpital des enfants également. Dès l'année prochaine, nous allons entamer ce programme.

Le projet d'établissement prévoit la fermeture des urgences de l'hôpital Saint-André, dans le centre de Bordeaux, pour ouvrir un service à l'hôpital Haut-Lévêque...

Oui, c'est le grand projet médical, en phase avec l'évolution démographique notamment. La population part vers l'ouest, il faut suivre. Les urgences de Saint-André, telles qu'elles sont aujourd'hui seront déplacées vers un service très moderne à l'hôpital Haut-Lévêque. Cependant, nous n'abandonnerons pas Saint-André et conserverons une offre en centre-ville de Bordeaux, en développant un accès aux soins pour les plus précaires, une consultation à pieds aussi et, par exemple, un service de préven-



tion, avec vaccinations... Seuls les blocs opératoires disparaîtront.

Quelle place pour la psychiatrie, au CHU de Bordeaux ?

La psychiatrie fait partie de notre grand projet médical, nous allons développer une synergie avec l'hôpital psychiatrique Charles-Perrens - des ponts sont déjà jetés - pour créer une offre de soins proche des gens, physiquement proche. On est aujourd'hui dans la construction.

Bordeaux n'échappe pas à la crise hospitalière : urgences saturées, personnel en souffrance, des grèves qui s'accroissent... Comment pensez-vous gérer cette situation ?

Je suis connu pour favoriser le dialogue social. Je serai très proche de tous, c'est ma marque de fabrique. Au-delà de ce nécessaire dialogue, nous avons le devoir de maintenir l'attractivité hospitalière, une attractivité mise à mal. Le personnel, légitimement, souhaite des aides concrètes, le respect de la qualité de vie au travail, la possibilité d'une évolution de carrière... C'est à prendre en compte, par une politique de formation, ce que nous avons

entamé avec la nouvelle formation des infirmières en pratique avancée (ouverture du diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée à l'Université de Bordeaux depuis janvier, NDLR). Il nous faudra être plus souples et je travaillerai avec les organisations syndicales.

Vous avez l'oreille de la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, après avoir travaillé dans son cabinet. Peut-on espérer que cela favorise l'avancée de certains de vos projets ?  
(sourire) Je pense que la ministre sera juste et bienveillante... Mais il est clair que ma connaissance du



Yann Bubien, directeur général du CHU de Bordeaux. PHOTO T.O.J. « 50 »

# L'ostéopathe médocain à nouveau inquiété par la justice

**GIRONDE** Le praticien, relaxé il y a trois ans pour des touchers gynécologiques, a été mis en examen pour un viol qu'il conteste



L'ostéopathe avait été relaxé en appel. ILLUSTRATION ARCHIVES AFP

En 2016, la cour d'appel de Bordeaux avait rendu un arrêt de relaxe qui continue à avoir un certain retentissement dans le milieu des ostéopathes. Confirmant un jugement du tribunal correctionnel prononcé un an plus tôt, la juridiction avait estimé que les pratiques d'un professionnel du Médoc ne pouvaient en aucun cas être assimilées à des agressions sexuelles, comme le soutenaient deux anciennes patientes. Ces dernières avaient déposé plainte après avoir subi une pénétration digitale lors de séances de soins consécutives à des douleurs au dos et à un talon d'Achille.

Relaxe au premier procès

Avant un décret publié en 2007, rien n'interdisait aux ostéopathes d'utiliser des gestes « gynécologiques » pour soulager des douleurs. Plusieurs d'entre eux - mais aussi des dizaines de femmes - avaient témoigné en faveur de leur confrère médocain, même si certains des faits reprochés avaient eu lieu après la promulgation de l'interdiction. Selon la cour d'appel, la violation d'un tel décret ne suffisait pas à caractériser le délit d'atteinte sexuelle. Pour l'établir, il aurait fallu que l'auteur ait eu un but exclusivement sexuel et qu'il n'ait pas recueilli le consentement de ses patientes.

Comme ce n'était pas le cas, l'ostéopathe était sorti du prétoire la tête haute. D'où une certaine surprise de le voir, trois ans après sa relaxe, à nouveau inquiété par la justice. Mis en examen pour viol au mois d'avril dernier, il fait l'objet d'une enquête, confiée par la juge d'instruction bordelaise Clé-

mentine Chovin à la gendarmerie. Les vérifications en cours visent notamment à déterminer si d'autres femmes ont subi des actes similaires à ceux dénoncés au début de l'année par la jeune salariée d'une association locale.

« Masser le clitoris et mettre un doigt dans le vagin. Je ne vois pas comment on pourrait justifier ces gestes par des motifs thérapeutiques. D'autant qu'il n'a jamais cherché à recueillir l'aval de la cliente. Nous sommes véritablement en présence de déviances », explique M<sup>me</sup> Emmanuelle Décima, l'avocate de la plaignante. Celle-ci a été confrontée à l'ostéopathe lors de son placement en garde à vue. Chacun a campé sur ses positions.

« Parole contre parole »

Si, dans le précédent dossier, le soignant avait reconnu pratiquer des manipulations internes aux parties intimes, il conteste, cette fois-ci, avoir eu recours à de telles techniques. « À partir du moment où il a senti que cela pouvait poser problème, il a arrêté, explique son conseil M<sup>me</sup> Benoît Ducos-Adier. La chambre de l'instruction d'ailleurs ordonné la main levée du contrôle judiciaire qui lui interdisait d'exercer son métier, estimant que le risque de le voir commettre une nou-

velle infraction en cas de poursuite de cette activité n'apparaissait pas caractérisé. »

En dépit d'une patientèle importante (près de 1 000 personnes à ses dires) l'ostéopathe s'est mis en retrait... Un confrère officie pour l'instant à sa place. Quant à la jeune femme qui, sur les conseils de sa mère, avait déposé plainte dans les heures ayant suivi la consultation en fournissant un récit très détaillé des faits, elle avoue du bout des lèvres sa fragilité. « C'est très dur », lâche-t-elle en contestant les propos du soignant, qui l'a décrite comme psychologiquement perturbée.

Le praticien connaissait de longue date la famille à qui il dispensait ses soins. « Je savais qu'il avait eu des ennuis judiciaires mais sa relaxe m'avait rassurée. J'étais venue le voir pour des troubles digestifs », raconte la plaignante. Dans le cadre de la procédure, elle a découvert, interloquée que sa mère avait eu, par le passé, des relations sexuelles avec celui qu'elle accuse. Relations consenties, affirme l'ostéopathe, relations forcées, soutient M<sup>me</sup> Benoît Ducos-Adier. La chambre de l'instruction a donné le contrôle judiciaire qui lui interdisait d'exercer son métier, estimant que le risque de le voir commettre une nou-

Dominique Richard

## 24 HEURES EN RÉGION

### LE CHIFFRE DU JOUR

**37** C'est le nombre de destinations que proposera la compagnie aérienne low cost Ryanair au départ de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac à l'été 2020. Sept nouvelles liaisons seront proposées à raison de deux vols par semaine : Budapest (Hongrie), Nador (Maroc), Oujda (Maroc), Palerme (Sicile) et Prague (République Tchèque). Lille sera desservie avec un vol quotidien et Strasbourg avec trois vols hebdomadaires.

### SUD OUEST.fr

Tour de France en Charente-Maritime : Christian Prudhomme en visite à La Rochelle... à vélo (Vidéo)

### GIRONDE

Bertrand Cantat revient avec un projet alliant musique et littérature

Trois ans après la lecture chantée et musicale de « Condor Live », tiré du roman de Caryl Férey, le romancier fait de nouveau équipe avec l'ancien chanteur de Noir Désir, Bertrand Cantat. Intitulé « Paz » (« Paix » en français), cette nouvelle lecture musicale s'articule autour d'un texte dont l'intrigue se situe en Colombie. À la différence du premier spectacle, celui-ci n'est pas la simple transposition scénique du livre (« Paz », chez Gallimard), mais une création originale signée par deux auteurs aux univers proches après un voyage commun en Amérique du Sud. La création de ce spectacle est prévue le mardi 31 mars 2020 au Rocher

de Palmer, à Cenon, près de Bordeaux.

### DORDOGNE

Les gardes-chasse découvrent une plantation de cannabis

Début octobre, des gardes-chasse ont signalé aux gendarmes de Terrasson-Lavilledieu, en Dordogne, la présence d'une plantation clandestine de cannabis sur les hauteurs de la ville. Les professionnels de la chasse étaient en train de pister le sanglier en vue d'une prochaine battue lorsqu'ils sont tombés nez à nez avec une dizaine de pieds très odorants d'environ 1,80 m chacun. Les gendarmes ont rapidement identifié le propriétaire des plants, un Terrassonnais de 27 ans, déjà connu de la justice.



### COGNAC

« Meurtres à Cognac » est dans la boîte

Le tournage de « Meurtres à Cognac » s'achève aujourd'hui. Olivier Sitruk et Éléonore Bernheim mènent l'enquête dans le milieu du cognac pour ce téléfilm de la série « Meurtres à », qui sera diffusé en 2020. « Je me demandais ce qu'on allait faire pendant un mois et on a passé un très bon moment. On a été hyper bien accueillis », confie la comédienne. PHOTO L.D.J. « 50 »

## Le comptage des palombes

Lieu d'observation (Journée du 21/10)	Vents dominants	Météo du jour	Nombre de vols	Estimation oiseaux	Cumul saison
Gavaudun (Lot-et-Garonne)	Est-sud	Brouillard puis belles éclaircies	14	730	4 030
Pressignac-Vicq (Dordogne)	Nord-est	Nuageux	48	17 735	35 928
Giscos (Gironde)	Nord-est	Nuageux	27	3 180	17 730
Biscarrosse (Côte landaise)	Est	Pluie puis beau	7	80	259
Brocas (Landes)	Sud-ouest faible	Couvert	4	380	4 635
Saint-Jean-le-Comtal (Gers)	Nul	Beau temps	0	0	360
Oloron (Béarn)	Sud-ouest	Nuageux	3	33	448
Navarrenx (Béarn)	Sud-ouest	Couvert	4	100	1 990
Arnéguy (Pays basque)	Faible	Couvert	42	1 688	2 007
Banca (Pays basque)	Faible	Couvert	30	2 591	2 945
Sare (Pays basque)	Faible	Couvert	16	430	562
Urrugne (Pays basque)	Faible	Couvert	-2	-14	677

## Fifib, le palmarès a été dévoilé

**BORDEAUX** Le festival international du film indépendant s'est terminé hier soir

Lors de la cérémonie de clôture, le palmarès du Festival a été dévoilé hier soir. Le grand prix de la compétition internationale longs-métrages revient à « Noura rêve », de Hinde Boujema. Une mention sans l'acteur Bartosz Bielenia dans « La Communion (Corpus christi) », de Jan Komasa. Le grand prix de la compétition française est attribué à « Terminal sud », de Rabah Ameur-Zaimche (« Wesh Wesh », « Histoire de Judas », « Les Chants de Mandrin »), où Ramzy Bedia interprète un médecin humaniste, rattrapé par la violence de son pays. Un film allégorique, d'une grande force, qui

plonge le spectateur dans une guerre civile faisant écho à la décennie noire des années 1990 en Algérie.

Jusqu'au 27 octobre

Mention à « Poissonsex » d'Olivier Babinet, India Hair et Gustave Kernem. Une fable écologique et amoureuse, où la dimension absurde touche à la vérité des sentiments, un de ces films hors du temps et des clichés, qui en dit long sur le monde contemporain. Le prix du compositeur de musique de long-métrage revient à Liam Farrell pour « Système K », de Renaud Barret. Le grand prix de compéti-

tion française/courts métrages est attribué à « De la Terre, mes sœurs », d'Alexis Langlois, qui reçoit aussi le prix du compositeur de musique de court-métrage. Une mention est décernée à « Vandere », de William Laboury. Et le grand prix de la compétition Contrebandes revient à « Les Survivants », de Nicolas Balleul. Cette 8<sup>e</sup> édition marque un nouveau pas pour le Fifib, qui met en avant le cinéma d'auteur. Il a innové, cette année, avec le Pavillon des virtuelles réalités, où l'on peut encore découvrir des pépites et vivre des expériences inédites jusqu'au 27 octobre à la Fabrique Pola.